



Allocution de la rectrice Murielle Laberge  
à l'occasion du

**XV<sup>e</sup> congrès international de la Coalition du personnel enseignant à statut  
précaire en enseignement supérieur / *Coalition of Contingent Academic  
Labour (COCAL)***

le jeudi 8 août 2024, 9 h 30  
Grande salle du Pavillon Alexandre-Taché  
Campus de Gatineau

Madame Glynnis Lieb, présidente COCAL internationale

Madame Bertha Rodriguez, représentante COCAL Mexique

Monsieur. Chris Cox, représentant COCAL États-Unis

Monsieur Alfonso Ibarra Ramirez, président du Conseil central des syndicats nationaux de l'Outaouais (CCSNO)

Madame Caroline Senneville, présidente de la Confédération des syndicats nationaux (CSN)

Madame Christine Gauthier, vice-présidente de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ-CSN)

Monsieur Nick Papatheodorakos, vice-président de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU)

Madame Marie-Josée Bourget, présidente du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQO

Distingué·es invité·es,

Permettez-moi tout d'abord de souligner que nous travaillons, étudions et vivons sur le territoire non cédé de la Nation algonquine Anishinabeg, le Nitakinan, et j'exprime notre sincère gratitude aux membres de cette Nation de pouvoir y tisser des liens et d'y apprendre. Migwetch!

Je suis très heureuse de vous accueillir ce matin à l'UQO, à l'occasion de ce 15<sup>e</sup> congrès international de la Coalition du personnel enseignant à statut précaire en enseignement supérieur.

Ayant été moi-même chargée de cours et vice-présidente à la convention collective du Syndicat des personnes chargées de cours, je me sens particulièrement interpellée par votre engagement dans les discussions portant sur les défis et enjeux, tels que la liberté d'expression, la liberté académique, la santé au travail, la reconnaissance, ainsi que la représentation politique du personnel enseignant précaire à l'université.

Cette année, la COCAL se tient dans un contexte marqué par des transformations technologiques majeures, comme la place accrue de l'enseignement à distance et le recours à l'intelligence artificielle en enseignement supérieur. Ces avancées offrent de

nombreux bénéfiques, mais elles soulèvent aussi des préoccupations quant à leur impact potentiel sur la rigueur intellectuelle, l'un des socles du milieu universitaire.

Il est important de veiller à l'intégrité académique, mais également à la protection de la liberté d'expression au sein des universités, en assurant l'inclusion de toutes les personnes impliquées, peu importe leur statut ou leur type de contrat.

Nous devons aussi poursuivre les efforts pour renforcer et soutenir l'engagement des personnes chargées de cours dans la gouvernance et les activités universitaires, et explorer des avenues permettant d'enrichir et de reconnaître leur contribution essentielle.

À l'UQO, nous pouvons affirmer que nous entretenons de bonnes relations de travail avec le personnel enseignant à statut précaire. Ce personnel occupe d'ailleurs une place centrale dans la réalisation de notre mission d'enseignement, puisqu'il enseigne en moyenne :

- 69 % des cours du 1<sup>er</sup> cycle;
- 30 % des cours du 2<sup>e</sup> cycle;
- Ainsi que 7 % des cours de 3<sup>e</sup> cycle.

C'est donc près de 61 % des cours qui sont donnés annuellement par les personnes chargées de cours au sein de notre université.

Ces personnes jouent également un rôle important au sein de la gouvernance de l'Université, au même titre que les professeur-es, en siégeant à la commission des études et au conseil d'administration, mais également à tous les comités institutionnels tels que ceux de la sélection des personnes chargées de cours, de l'ÉDI, de la discipline, du développement durable, de la gouvernance et de l'éthique, de la liberté académique, de la toponymie, des prix d'excellence, etc.

Cette participation active à diverses instances et comités témoigne clairement de leur implication dans la prise de décision et la gouvernance de l'Université.

De plus, les personnes chargées de cours à l'UQO se distinguent par leur engagement, leur fiabilité et leur solidité dans le milieu universitaire. Certaines d'entre elles et certains d'entre eux ayant plus de 25 années de service, un engagement remarquable qui mérite d'être reconnu et applaudi.

Nous entretenons des relations constructives, harmonieuses et bienveillantes avec le Syndicat. Ensemble, nous avons accompli des progrès significatifs et fait avancer plusieurs initiatives. Nous sommes conscientes et conscients qu'il reste encore du travail pour mieux les intégrer au milieu.

Au cours des deux prochains jours, vous serez invité-es à débattre sur les nombreux obstacles auxquels font face les personnes chargées de cours en tant que membres du personnel à statut précaire, ainsi qu'à identifier des stratégies pour les surmonter.

Avec vos collègues de partout en Amérique du Nord, je vous souhaite des échanges enrichissants qui contribueront à identifier des solutions concrètes pour améliorer l'intégration et les conditions de travail du personnel enseignant à statut précaire, mais également pour favoriser une plus grande valorisation du travail contractuel en enseignement supérieur.

Merci!